

partenariat

Une convention entre l'ENIT, la Croix Rouge et la CPTS



Les signataires M. FOURQUET (ENIT), Mme GAVIGNIAUX (CPTS), M. LUCAS (Croix Rouge) entourés des partenaires : Mme MORDELET (ARS), M. THEBE (Crous de Tarbes), Mme BORDES (IUT), Mme POIRIER (SIMPPS Toulouse) ainsi que le personnel et le BDE de l'ENIT.

L'ENIT et l'IUT ont proposé une 4^{ème} session de dépistage collectif avant les départs en vacances de printemps.

Missionnée par l'ARS, la Croix Rouge est intervenue ce jeudi 8 avril avec une équipe complète de médiateurs et de préleveurs. Les services de médecine universitaire, les personnels des établissements universitaires, ainsi que le Bureau Des Élèves (BDE) de l'ENIT sont venus compléter ce dispositif. Opérations de détermination, enregistrement des informations, conseils et prévention : le suivi des

patients sont ainsi pris en charge tout au long de la chaîne de dépistage.

Dans ce cadre, l'ENIT a signé une convention de partenariat avec la Croix Rouge et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Tarbes- Adour (CPTS).

Cette convention a pour objectif de mettre en place une politique de prévention en direction des élèves et du personnel de l'ENIT et rendre l'accès aux tests plus accessible grâce au déploiement de capacités de tests au plus près des lieux de vie, de

travail et d'étude des élèves.

Ces actions de proximité augmentent l'efficacité de la prise en charge des cas positifs en permettant de se faire tester au moindre doute (symptômes émergents, crainte d'une exposition à risque notamment) et en enclenchant sans délai les mesures d'isolement et d'identification des contacts à risques.

Pour continuer à vivre sans risque et sans contaminer les autres, rappelons la stratégie du Ministère de la Santé et des Solidarités : TAP « Tester – Alerter – Protéger ».